



Problème alicebox (remise a huissier de justice)

Par **hecatos**, le **12/03/2010 à 18:45**

Bonjour, rnMadames, monsieurs je voudrais poser certaines questions. Depuis 2 décembre 2008 jusqu'à 5 janvier 2009 on est résté sans internet, téléphone et télévision (notre fournisseur - Alicebox). On a appelé chaque jours les opérateurs d'Alicebox pour qu'ils réglent ce problème, finalement on a demandé un technicien on nous a refusé, n'ayant pas d'autres conseils,réponses de leurs part on a renvoyé le matériel (toutes les modems etc ...) et on a décidé de changer le fournisseur pour Freebox (parce qu'on ne voulait pas payer pour rien du tout, en plus en les appelant on a gaspillé pas mal de sous, car il fallait attendre un certain temps avant qu'on ns réponde). Aujourd'hui 12 mars 2010 on a reçu une Remise a Huissier de Justice pour payer une facture du montant de 191.30 euros. Donc Je voudrais vous demander si il y a pas d'abus de consommateurs, et si la lettre reçu est-elle très importante ?